

Certificat COVID : un tour d'horizon

Jeudi d'Unisanté du 22.09.2021

Alexandre Gouveia

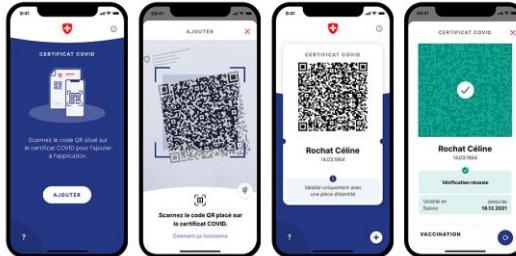
alexandre.gouveia@unisante.ch

Policlinique de médecine générale
Département des policliniques

Résumé

- Principes de base sur le certificat COVID
- Quelques cas particuliers :
 - certificat de guérison et test rapide positif
 - vaccination à l'étranger
- Take-home messages

Certificat COVID



unisanté

Centre universitaire de médecine générale et santé publique · Lausanne

Personnes vaccinées

- 365 jours à compter de l'administration de la dernière dose de vaccin

L'exception suivante s'applique aux personnes qui ont reçu le vaccin COVID-19 Vaccine Janssen :

- Le certificat est valable dès le 22e jour qui suit l'administration de la dose de vaccin.

Personnes guéries

- La validité du certificat commence le 11e jour suivant le résultat de test PCR positif et dure 180 jours à partir du résultat du test.

Personnes testées négatives

- Test PCR : 72 heures après le prélèvement de l'échantillon
- Test rapide antigénique : 48 heures après le prélèvement de l'échantillon

Certificat COVID

- Un certificat COVID ne peut pas être délivré pour les autotests et les tests sérologiques
- Le certificat est établi à la demande de la personne concernée dans le canton de résidence ou de séjour temporaire
- Il est gratuit mais une participation aux frais d'établissement du certificat COVID peut être demandée
- Le certificat COVID peut être transmis sur place, par voie électronique (Internet), directement dans l'application « COVID Certificate » ou, dans certains cas, par courrier postal

Utilisation du certificat COVID en CH

Le Conseil fédéral étend l'utilisation du certificat 08.09.2021

A partir du **13 septembre**, le certificat COVID sera obligatoire aux endroits suivants (dès 16 ans):

Restauration à l'intérieur

- Restaurants et bars
- Discothèques et salles de danse

Culture, sport et loisirs à l'intérieur

- Musées et bibliothèques
- Lieux de loisirs
- Zoos
- Casinos
- Centres de fitness et établissements sportifs
- Entraînements*
- Piscines couvertes et parcs aquatiques
- Répétitions de musique et de théâtre*

Manifestations à l'intérieur*

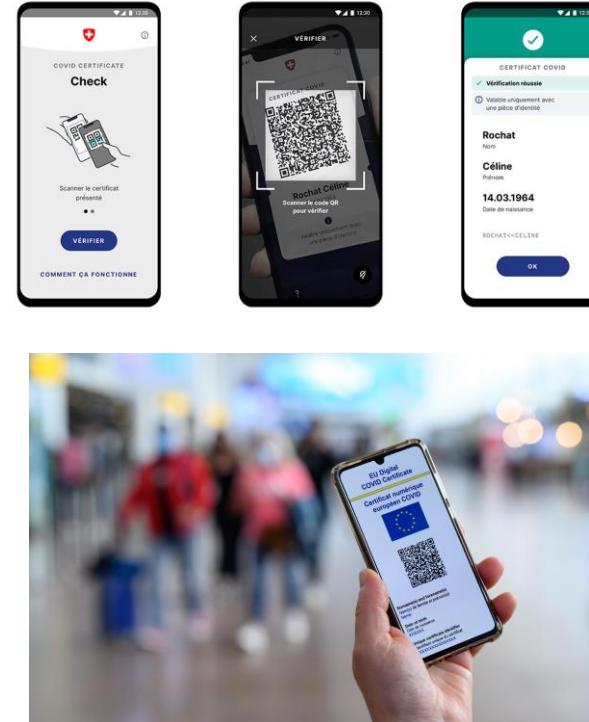
- Représentations théâtrales ou séances de cinéma
- Concerts
- Evénements sportifs
- Evénements privés hors domicile (p. ex. mariages)

Grandes manifestations à l'extérieur

- Manifestations de plus de 1000 personnes

Lieu de travail: les employeurs peuvent intégrer le certificat dans leur plan de protection à certaines conditions et après consultation du personnel.

Cette liste n'est pas exhaustive. Informations détaillées dans l'ordonnance COVID-19 situation particulière.



Nombre de certificats COVID

Personnes vaccinées

Établis le 21.09.2021

28 750

Déjà émis

6 069 782

Le chiffre indique le nombre de certificats COVID délivrés à des personnes vaccinées. Il faut entendre par là les personnes pleinement vaccinées, autrement dit les personnes qui ont reçu deux doses de vaccin contre le COVID-19 et celles dont l'infection au SARS-CoV-2 a été confirmée par un test PCR ou un test rapide antigénique et qui ont ensuite reçu une dose de vaccin.

Personnes guéries

Établis le 21.09.2021

3 581

Déjà émis

239 638

Le chiffre indique le nombre de certificats COVID délivrés à des personnes guéries du COVID-19, à savoir des personnes qui ont été infectées par le SARS-CoV-2 et qui en sont guéries.

Personnes testées négatives

Établis le 21.09.2021

74 122

Déjà émis

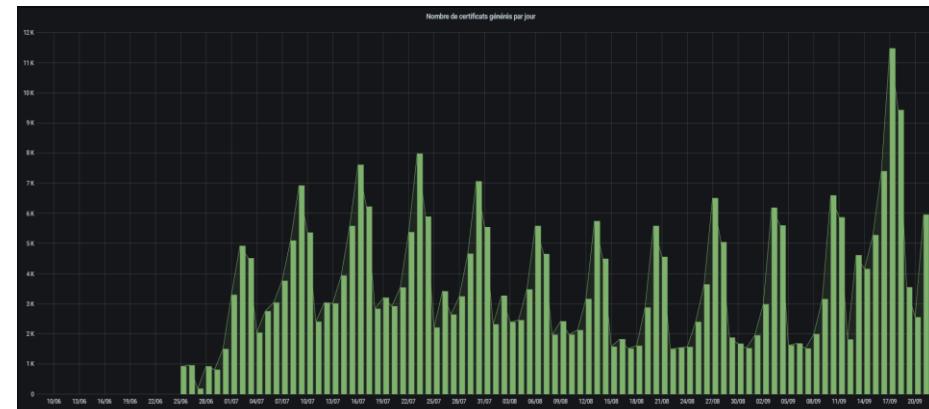
3 778 531

Le chiffre indique le nombre de certificats COVID délivrés à des personnes testées négatives, c'est-à-dire des personnes qui peuvent présenter un test PCR négatif ou un test rapide antigénique négatif.

10 000 000



Certificats de test rapide négatif VD



Nombre de certificats générés depuis le lancement

333786

Certificat - Canal de distribution

Canal	Nombre	Pourcentage
app	147633	44%
email	127304	38%
print	58849	18%

Résumé

- Principes de base sur le certificat COVID
- Quelques cas particuliers :
 - certificat de guérison et test rapide positif
 - vaccination à l'étranger
- Take-home messages

Certificat de guérison

- Obtenu uniquement si test PCR positif < 180 jours
- Un test rapide positif ne donne pas accès à un certificat COVID, en raison de l'interface EU-CH
- Deux options :
 1. Test PCR après test rapide 0 à 14 jours post-TDR+
 2. Une dose de vaccin au moins >4 semaines post-TDR+

Vaccination à l'étranger

Un certificat COVID CH peut être généré si vaccination attestée par :

- Comirnaty® / BNT162b2 / Tozinameran (Pfizer/BioNTech)
- Spikevax® / mRNA-1273 / COVID-19 vaccine (Moderna)
- Vaxzevria® / AZD1222 / Covishield™ (AstraZeneca)
- COVID-19 Vaccine Janssen (Johnson & Johnson)

...et bientôt aussi pour des catégories de personnes spécifiques avec :

- SARS-CoV-2 Vaccine (Vero Cell) (Sinopharm / BIBP)
- CoronaVac (Sinovac)

Vaccination à l'étranger



- Jusqu'au 10 octobre 2021, à titre transitoire, tous les certificats de vaccination étrangers pour les vaccins autorisés par l'EMA sont valables pour l'accès aux installations ou aux manifestations requérant un certificat
- Le certificat EU est valable en CH !

Résumé

- Principes de base sur le certificat COVID
- Quelques cas particuliers :
 - certificat de guérison et test rapide positif
 - vaccination à l'étranger
- Take-home messages

Take-home messages

- Si TDR+ et besoin de certificat COVID, ad test PCR
- Certificats internationaux de vaccination avec vaccins autorisés par l'EMA sont valables jusqu'au 10.10.2021 (même sans QR code)
- Le QR code du certificat EU est reconnu par l'application «COVID Certificate Check» suisse

Pour une occasion future...



Remerciements

- Equipe dédiée aux certificats du Centre de traçage cantonal – covid.certificats@vd.ch et 058 715 11 00
- Dominique Bachelin, Vincent Daigle, David Velez et superviseurs médicaux
- Equipes informatiques du CT – DGS et d'Unisanté (VacoViD et CoFast)

Informations utiles

- OFSP : [ici](#)
- Canton de Vaud : [ici](#)
- Re-open EU : [ici](#)

Certificat COVID : un tour d'horizon

Jeudi d'Unisanté du 22.09.2021

Alexandre Gouveia

alexandre.gouveia@unisante.ch

Policlinique de médecine générale
Département des policliniques